Journal officiel de l'Union européenne

C/2024/2978

6.5.2024

FR
Série C

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[Publié conformément à l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) n°1907/2006 ([1])]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2024/2978)

Décision d'octroi d'autorisation

Référence de la décision ([1])	Date de la décision	Dénomination de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Motifs de la décision
C(2024) 2556	30 avril 2024	Acides générés à partir du trioxyde de chrome et leurs oligomères n° CE 231-801-5 n° CAS 7738-94-5	Neoperl GmbH, Klosterrunsstr. 9-11, 79379, Müllheim, Allemagne	REACH/24/4/0	Pour la galvanoplastie fonctionnelle d'articles sanitaires en cuivre, dans le but spécifique d'obtenir un revêtement final en Cr(0) offrant une surface à haute durabilité et à haute résistance chimique	16 février 2031	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) n° 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur les risques qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et pour l'environnement et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.

([1]) La décision est disponible sur le site web de la Commission européenne à l'adresse suivante: Autorisation (europa.eu).

([1]) JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.

ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2024/2978/oj